

Emmanuel Macron à Faure Gnassingbé
« JE TENAIS À VOUS EXPRIMER TOUS
MES VŒUX DE SUCCÈS POUR
L'EXERCICE DE VOTRE NOUVEAU
MANDAT » P.3

Présidentielle du 22 février 2020



AGBÉYOMÉ P.3
KODJO INVITÉ
CE MATIN À LA
GENDARMERIE

N°658 du 1er Avril 2020/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

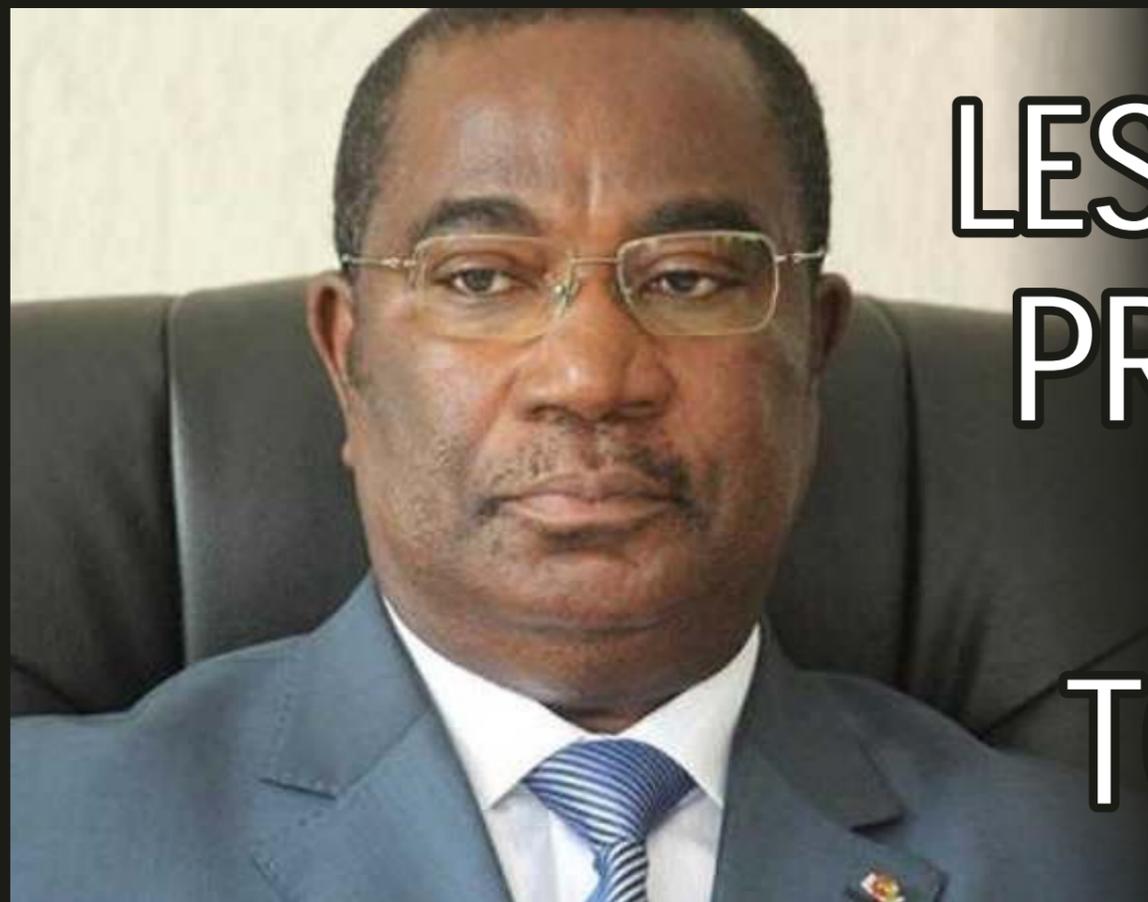
www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraima

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour cause de Coronavirus
« Le Messenger » sera
désormais disponible en
version électronique jusqu'à
nouvel ordre sur:
www.lemessenger-actu.com

Lutte contre le coronavirus



LES MESURES
PRISES PAR
L'ETAT
TOGOLAIS P.4

ET SI LES AUTORITÉS ALLAIENT ENCORE PLUS LOIN ?



Décès de Dominique Alizou
LES ORGANISATIONS DE
PRESSE SOUS LE CHOC,
RENDENT HOMMAGE À
«UN FIDÈLE EN AMITIÉ » P.4

Affaire FUCEC-
TOGO / COOPEC-
SOLIDARITE
CE QUE
RECHERCHE
LA DCPJ P.2

Affaire FUCEC-TOGO / COOPEC-SOLIDARITE CE QUE RECHERCHE LA DCPJ

L'affaire qui empoisonne les relations de coexistence entre la Fatière des Unités Coopérative d'Épargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO) et la Coopérative COOPEC-SOLIDARITE pourrait emporter ou faire mal à certains responsables de la faitière, et ce malgré les manœuvres mises en place pour détourner la commission bancaire de l'essentiel, qui aurait pu permettre à cette dernière de voir un peu plus claire dans le dossier et décider en conséquence.

En attendant de revenir sur certains détails très précieux du dossier dans les prochaines éditions, nous voudrions juste relever dans cet article, la situation pas trop favorable dans laquelle pourrait se retrouver les responsables de FUCEC-Togo face aux derniers développements de l'affaire.

En effet, sur saisine des membres de la Coopéc-Solidarité à travers une pétition, le procureur de la République Essolizam Poyode a demandé au commissaire Mamah Kassim Awali de la Direction Centrale de la



Police Judiciaire(DCPJ) de procéder aux enquêtes pour savoir si les responsables de la FUCEC-Togo ont outrepassé leurs prérogatives en prenant la décision de licencier le directeur général de COOPEC-Solidarité, Monsieur Godomé Déwouna, alors qu'une décision de la Cour d'Appel le leur interdisait.

D'après les informations, la décision prise de licencier le directeur général de COOPEC-SOLIDARITE, l'a

été en dépit des décisions prises par la cour d'appel de Lomé qui, au vu des arguments avancés par les membres de la COOPEC-SOLIDARITE, et qui réduisaient les pouvoirs de la FUCEC-TOGO. Un acte qui sous entend l'insoumission à une décision de justice, alors que nul n'est au dessus de la loi.

L'autre acte qui pourrait coûter chers aux responsables de FUCEC-Togo, c'est le jeu de

«jacques où es-tu», auquel ils tentent de s'adonner en refusant de répondre aux convocations du commissaire.

Des comportements qui peuvent avoir des conséquences graves, puisqu'il s'agit ici du respect de l'autorité judiciaire et de la loi de l'État.

Pour ceux qui sont tentés de se poser la question de savoir ce que recherche le commissaire Mamah

Kassim dans le dossier, la réponse leur ait donné à travers les informations relevées plus haut. Ce dernier qui a refusé tout commentaire, lorsque nous l'avons joint par téléphone afin qu'il puisse se prononcer sur les accusations dont il faisait objet, a plutôt laissé entendre qu'il faisait son travail et n'avait rien à se reprocher.

« Je ne fais aucun commentaire s'il vous plait monsieur, et je ne me reproche rien », a-t-il fait savoir. C'est dire en claire, que sans la demande du procureur, d'enquêter sur une partie du dossier, rien ne justifiait la présence du commissaire Mamah.

Nous reviendrons dans les prochaines éditions avec des preuves à l'appui, sur le fond du dossier et sur ce qui peut être à la base de cette guéguerre entre FUCEC-TOGO et COOPEC-SOLIDARITE, et dans laquelle la Commission Bancaire a été plutôt partielle, contribuant malheureusement à faire monter la tension.

A suivre

Lemessager-actu.com

Lutte contre le coronavirus LA TDE MET EN PLACE LES SYNTAXES LIÉES AUX DIFFÉRENTS OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE POUR LE PAIEMENT DES FACTURES D'EAU

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus au Togo, et en vue d'éviter des attroupements dans ses différentes agences commerciales et caisses de recettes, la Togolaise des Eaux ((TDE), la société distributrice d'eau potable, demande à ses clients de privilégier désormais le paiement électronique à travers les syntaxes liées aux différents opérateurs de téléphonie qu'elle met à leur disposition.

Il s'agit pour l'opérateur moov, à travers flooz, avec la syntaxe *155*4*6#, pour l'opérateur togocellulaire à travers Tmoney avec la syntaxe *145*6*1*6#, et pour la poste par ECO CCP.

La Togolaise des eaux, invite par ailleurs, toute la population au respect scrupuleux des règles d'hygiène et de sécurité recommandées par les autorités du pays.



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX S.A.

Togo Social: 33, Avenue de la Liberté BP 1001 - Lomé - Togo. Tél: (+229) 22 21 34 81 - (+229) 22 21 16 63 - Fax: (+229) 22 21 46 13 - Lomé - Togo

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19), et en application des mesures urgentes prises par le gouvernement, la Société Togolaise des Eaux (TdE) dans le souci d'éviter les regroupements de personnes dans ses Agences Commerciales et Caisses recettes, recommande à son aimable clientèle de privilégier pour le paiement de factures de consommation eau les moyens électroniques suivants mis à leur disposition :

- FLOOZ par l'opérateur MOOV avec la syntaxe *155*4*6#
- T-MONEY par l'opérateur TOGO CELLULAIRE avec la syntaxe *145*6*1*6#
- et LA POSTE par ECO CCP.

La TdE invite toute la population au respect scrupuleux des règles d'hygiène et de sécurité recommandées par les autorités de notre pays.

« ENSEMBLE, PRESERVONS L'EAU, SOURCE DE VIE »



Lomé, le 24 mars 2020

La Direction Générale

Emmanuel Macron à Faure Gnassingbé : « JE TENAIS À VOUS EXPRIMER TOUS MES VŒUX DE SUCCÈS POUR L'EXERCICE DE VOTRE NOUVEAU MANDAT »

Le président français Emmanuel Macron s'est adressé à Faure Gnassingbé dans une correspondance en date du 25 mars 2020, à l'occasion de sa réélection à la tête de la magistrature suprême du Togo.

« A l'occasion de la confirmation par la Cour Constitutionnelle de votre réélection à la présidence de la république, je tenais à vous exprimer tous mes vœux de succès pour l'exercice de votre nouveau mandat », écrit le chef de l'Etat français qui dit se réjouir que le Togo ait pu faire face jusqu'à présent à la menace terroriste venant du Sahel et qui pèse sur les pays riverains du Golfe de Guinée. M. Macron insiste en outre sur la nécessité des efforts sur les politiques de soutien à la cohésion nationale mais aussi pour la consolidation de la démocratie.

Dans cette même correspondance le président Français salue



également les progrès accomplis en matière de gouvernance économique et le climat des affaires, comme attesté par les performances dans les derniers classements internationaux.

Pour lui, face aux défis de l'urbanisation massive et du changement climatique qui ont des effets majeurs sur les populations, les Etats ont tous intérêts à partager les bonnes pratiques pour encourager la transformation des villes

et des territoires, dans une trajectoire de développement durable.

Par ailleurs, M. Macron invite le président Faure à Bordeaux pour le sommet Afrique-France en juin prochain qui traitera de la

question de l'urbanisme en présence des responsables d'entreprise et de la société civile et ce dans un format renouvelé.

L'Union Européenne et le président d'Allemagne ont également félicité Faure Gnassingbé pour sa réélection.

Bien avant les responsables de l'Union Européenne et la France, plusieurs autres chefs d'Etat, personnalités et organisations régionales et sous régionales ont adressé leur félicitation à Faure Gnassingbé.

Pour rappel, Faure Gnassingbé a remporté le scrutin présidentiel du 22 février dernier avec 70, 78% des suffrages devant l'ex premier ministre Agbéyomé Kodjo et le président National de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), Jean-Pierre Fabre qui eux obtiennent respectivement un peu plus de 19% et 4%.

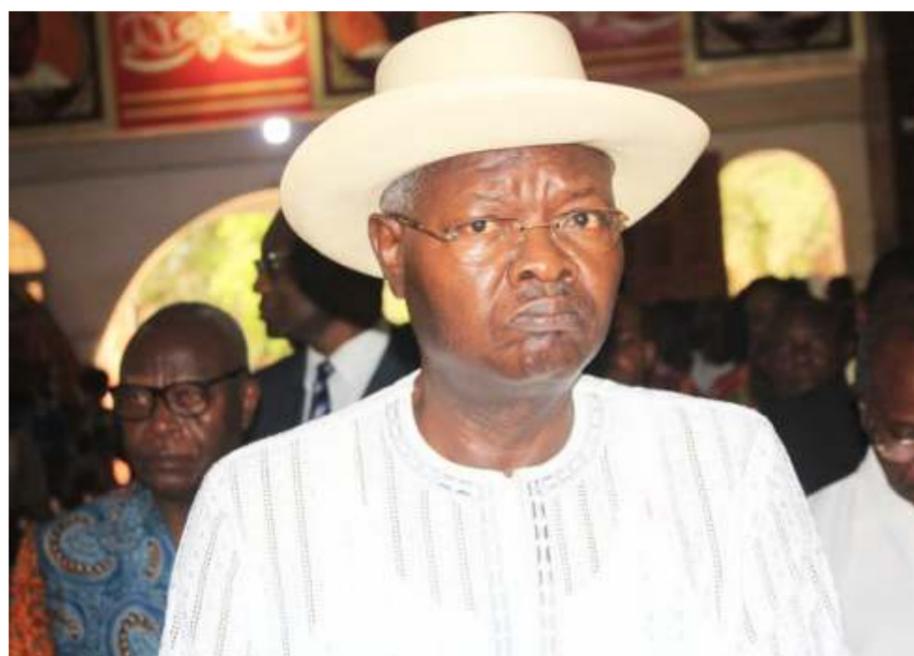
Tchaboré

Présidentielle du 22 février 2020 AGBÉYOMÉ KODJO INVITÉ CE MATIN À LA GENDARMERIE

A travers la réquisition N°1594/PR/2020 aux fins d'ouverture d'une enquête judiciaire du 24 mars 2020 du procureur de la république près le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, Agbéyomé Kodjo, candidat malheureux de la présidentielle du 22 février 2020 est invité par le chef de service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles de la Gendarmerie(SCRIC) aujourd'hui mercredi à 09 heures.

Il y a quelques jours, M. Agbéyomé Kodjo a vu son immunité parlementaire levée par les députés à l'Assemblée Nationale en vue de lui permettre de répondre devant la justice pour des faits qui lui sont reprochés.

En effet, après la présidentielle, Agbéyomé Kodjo, alors soutenu par une certaine dynamique appelée «dynamique Kpodzro», s'est autoproclamé président élu sans attendre la proclamation définitive des résultats par la Cour Constitutionnelle. Dans cette optique d'auto proclamation des



résultats il s'est permis d'utiliser les armoiries de l'Etat togolais pour poser des actes(nomination d'un premier ministre et d'un ministre des affaires étrangères) et s'adresser à la Nation en tant que chef de l'Etat. Il a même eu à s'adresser à l'armée comme s'il était

commandant en chef des Forces armées Togolaises.

Des actes graves qui sont punis par les lois de la république. D'où la demande d'autorisation formulée par le procureur de la république à l'assemblée nationale afin que cette dernière lui permette de

poursuivre le député Agbéyomé Kodjo.

Ira-t-il ou n'ira-t-il pas ? En tout cas, c'est aujourd'hui et l'on verra le comportement que va adopter Agbéyomé Kodjo, qui a donné un ultimatum de 72h à Faure Gnassingbé de lui remettre le pouvoir.

Récemment il a déclaré devant quelques dizaines de ses adeptes que ce n'était qu'une question de temps, et que bientôt tout allait s'éclaircir pour lui. Il disait même travailler pour rallier la France à sa cause, puisque pour lui, les Etats-Unis étaient déjà acquis pour sa prétendue victoire. Mais ironie du sort, on en était là, lorsque le président Français Emmanuel Macron a envoyé une lettre de félicitation à Faure Gnassingbé pour sa réélection. Il en est de même pour l'Union Européenne. Une douche froide pour Agbéyomé Kodjo, à laquelle vient s'ajouter cette convocation de la gendarmerie.

La rédaction

Le Messenger

Lutte contre le coronavirus

LES MESURES PRISES PAR L'ETAT TOGOLAIS ET SI LES AUTORITÉS ALLAIENT ENCORE PLUS LOIN ?

Depuis l'annonce de l'apparition du COVID-19 et au vue de sa propagation dans le monde et particulièrement dans la sous région, les autorités togolaises, ont pris certaines mesures pour mettre les populations à l'abri et combattre le mal si tant est qu'il arrivait dans le pays. Aujourd'hui, la réalité des faits montre que le Togo vit avec le Coronavirus avec un bilan évalué depuis lundi dernier à 34 cas confirmés, 23 actifs, 10 cas guéris et 1 décès. Certes, les mesures ont été prises, mais le constat qui fait état de ce que les cas augmentent chaque jour, même si certains ont été guéris, est là et devrait amener les autorités togolaises à décider d'autres mesures pour combattre efficacement la propagation de l'épidémie.

Les mesures salutaires du gouvernement

Dans un communiqué rendu diffusé le 20 mars dernier, le gouvernement togolais a décidé de la fermeture pour deux semaines, à compter



du vendredi 20 mars 2020 à minuit de toutes les frontières terrestres aux passagers. Cette mesure ne s'applique pas à la circulation des marchandises, indique le communiqué. Une telle mesure, permet de réduire le nombre de personnes à contrôler.

La seconde mesure prise par les autorités togolaises est le bouclage de certaines villes notamment Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé, à partir de samedi 21 mars 2020 à 06 heures, avec les contrôles

stricts aux entrées à hauteur de Tsévié sur la route nationale N°1 ; du péage d'Aného sur la route nationale N°2 et d'Amoussou-Copé sur la route nationale N°5. C'est une mesure sanitaire qui va concerner entre autres la prise de température, le questionnement sur le lieu de provenance et voir des conseils, etc.

La troisième mesure est l'interdiction jusqu'à nouvel ordre de la fréquentation par toute personne de la plage tout le long du littoral. C'est

une mesure qui permet de minimiser le risque de contamination, puisque la plage est un lieu touristique qui accueille des milliers de personnes venant de toutes horizons.

L'autre mesure consiste en la fermeture pour un mois, des lieux de culte, des églises et des mosquées, à compter de samedi 21 mars 2020 à 6h.

La fermeture immédiate de tous les établissements scolaires publics, privés et confessionnels, primaires, secondaires et universitaires pour une période de trois (03) semaines, l'interdiction s'agissant des funérailles et des enterrements ne d'un regroupement de 15 personnes, et ce, jusqu'à nouvel ordre, le port de masques pour tous les vendeurs au marché, suspension jusqu'à nouvel ordre des activités culturelles et sportives de masse et la fermeture immédiate des discothèques sur toute l'étendue du territoire national font également parties des mesures du gouvernement

togolais.

Aller plus loin dans les mesures

Les mesures prises par les autorités togolaises sont certes salutaires, mais la situation actuelle, avec le nombre de cas qui évolue chaque nécessité que d'autres mesures soient prises.

Des contrôles plus stricts au niveau des zones de bouclage avec des sanctions à l'appui pour les récalcitrants, un confinement de certaines villes qui voit le nombre de cas de contacts augmenter et des sanctions à l'endroit de ceux qui s'adonnent à la diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux, peuvent être préconiser et pourront contribuer à lutter efficacement contre le mal.

La situation exige une prise de conscience individuelle et collective. L'Etat doit jouer son rôle régalien en envisageant toutes les dispositions pour protéger la population.

Bouraima

Décès de Dominique Alizou

LES ORGANISATIONS DE PRESSE SOUS LE CHOC, RENDENT HOMMAGE À « UN FIDÈLE EN AMITIÉ » LE GOUVERNEMENT VA POURSUIVRE LES AUTEURS DES IMAGES CHOQUANTES DU MALADE AGONISANT SOUS SOINS MÉDICAUX

LE COVID-19 est une réalité, protégez-vous et protégez vos proches en suivant les consignes édictées par les autorités gouvernementales

C'est le 27 Mars dernier au soir, que la nouvelle du décès du journaliste Dominique Alizou est tombée. Admis quelques jours plus tôt au Centre hospitalier régional Lomé Commune pour des soins, après son test positif au Coronavirus, le confrère n'aura pu résister à cette maladie qui l'a finalement emporté malheureusement, et ce malgré la mobilisation des plus hautes autorités et de nombreux autres personnes du monde des médias autour de son cas. Les médecins qui se sont battus pour le sauver n'ont pu le faire et Dominique Alizou, a quitté ainsi le monde des vivants.

Depuis l'annonce de son décès, la mobilisation des organisations de presse et des journalistes individuellement pour lui rendre hommage, illustre bien la



personnalité de l'homme, surtout son côté humaniste avec ses confrères sans distinction aucune.

En dehors de quelques activistes inconscients qui ont tenté de salir la mémoire du défunt en complicité avec des personnes irresponsables, tout le monde dans le monde de la presse est unanime sur l'amabilité qui animait Dominique Alizou.

L'Observatoire Togolais des Médias(OTM) tout en demandant aux professionnels des médias d'apaiser leur cœur estime que « la disparition de Dominique Essodina Aliziou crée

un vide au sein de la presse togolaise ». Le Conseil National des Patrons de Presse(CONAPP) tout en remerciant, le gouvernement, les autorités sanitaires, le personnel soignant et tous les confrères journalistes et autres bonnes volontés pour leur mobilisation au chevet du confrère durant cette période s'incline devant la mémoire de l'illustre disparu.

« En ce moment de consternation et de vives émotions du fait que la première victime de Covid-19 au Togo soit enregistrée au sein de la presse ; celle-là même qui s'investit inlassablement pour informer au mieux la population sur les mesures préventives en vue d'enrayer le mal... » écrit le Patronat de la Presse Togolais(PPT) qui « présente ses sincères condoléances à la famille éplorée et l'ensemble de la presse togolaise ».

Il en est de même pour l'Union des Journalistes indépendants du Togo(UJIT) et le Syndicat des Journalistes du Togo(SYNJIT).

« Tout au long de son parcours journalistique, Dominique Essodina Aliziou s'est illustré, autant que possible, par sa disponibilité constante et son engagement résolu à apporter des solutions holistiques et concertées aux nombreux maux qui minent la corporation des journalistes au Togo. Esprit libre, affable et courageux à travers la permanente posture éditoriale de son journal, D. Essodina Aliziou était aussi un grand dispensateur de la bonne humeur en dehors des heures de travail, et était très fidèle en amitié », écrit le SYNJIT.

Plusieurs autres témoignages ont relevé le caractère amical de celui que la presse pleure aujourd'hui, Dominique Alizou, appelé « Do ».

La rédaction du groupe de Presse le Messenger (Le Messenger & www.lemessenger-actu.com) présente ses sincères condoléances à la famille du disparu et à la presse togolaise.

Puisse Allah le recevoir dans son royaume.

Le Messenger

IL FAUT EN PARLER

Coronavirus: LES NON-FUMEURS SONT-ILS MIEUX PROTÉGÉS QUE LES FUMEURS ?

Voici les réponses que 20 Minutes a trouvées :

Les personnes âgées de 70 ans et plus, celles présentant une insuffisance rénale chronique dialysée et une insuffisance cardiaque, les femmes enceintes, les patients aux antécédents cardiovasculaires... Sur son site, le Haut Comité de santé publique (HCSP) présente la liste des personnes risquant de développer une forme grave d'infection au Covid-19. Mais les fumeurs n'en font pas partie. Est-ce à dire que le coronavirus les épargne ? Pas pour autant.

Pas plus de risques d'être contaminés. Le ministère de l'Intérieur indique que « les fumeurs ne sont pas plus à risque d'être contaminés. Toutefois, ils sont plus à risque de développer des formes graves. » C'est ce que souligne l'Alliance contre le tabac, qui, le 4 mars, a repris les données d'une étude chinoise publiées dans le New England Journal of Medicine le 28 février.



NOTE D'INFORMATION

Coronavirus Covid19 : Fumer augmente le risque de développer une forme sévère ou très sévère de la maladie

Paris le 4 mars 2020 - Les données chinoises sur le coronavirus publiées dans le New England Journal of Medicine ce weekend montrent un lien (chez 1063 fumeurs et non-fumeurs) entre statut tabagique et risque de présenter une forme sévère de Covid19 (risque augmenté de 50%), ou une forme très sévère nécessitant soit ventilation artificielle soit passage en réanimation ou encore aboutissant au décès (risque augmenté de 133% par rapport au risque d'un non-fumeur).



Ces données « ne démontrent pas de lien causal » entre tabagisme et risque d'être contaminé, mais elles rendent compte du fait que « fumer augmente le risque de développer une forme sévère ou très sévère du Covid-19 de +50 %, ainsi qu'un risque de décès de +133 % par rapport aux non-fumeurs ».

De son côté, le Comité national contre le tabagisme (CNCT) déclare que, d'une part, « fumer abîme les tissus pulmonaires, et rend donc les fumeurs plus vulnérables à l'arrivée du virus », et que, d'autre part, « les fumeurs portent régulièrement leurs doigts potentiellement porteurs de virus à la bouche, porte d'entrée fréquente du virus ».

La fumée, un vecteur potentiel du virus. L'association de prévention et de protection des personnes face aux dangers du tabagisme avance aussi que « les fumeurs infectés par le coronavirus sont des contaminateurs potentiellement majeurs de leur entourage par tabagisme passif, du fait de leur toux fréquente et de la présence dans la fumée de tabac de particules sur lesquelles se fixent les virus qui peuvent alors être inhalés par l'entourage. « Enfin, ces particules potentiellement contagieuses » se déposent sur les meubles, tapis, vêtements... et sont à l'origine du tabagisme ultra-passif, par inhalation, à la suite de leur relargage dans l'air, et par ingestion, en particulier pour les petits enfants qui se lèchent les doigts.

Pour ce qui est des « vapoteurs, il est trop tôt pour dire s'ils sont plus souvent atteints et/ou présentent des formes plus sévères que les non-fumeurs non-vapoteurs », reconnaît le CNCT. En revanche, poursuit-il, « les particules présentes dans la vapeur exhalée par les vapoteurs infectés par le coronavirus sont potentiellement porteuses du virus et peuvent être à l'origine de contaminations par vapotages passif et ultra-passif », au même titre que pour le tabagisme.

« Fumeurs ou vapoteurs, ne fumez pas et ne vapotez pas au domicile, enjoint le Pr Yves Martinet, président du CNCT, sur le site de l'association. Si vous sortez, sortez seul et à distance minimale de 10 m de toute personne et de toute habitation. »

20 Minutes n'a pas été en mesure de joindre des infectiologues ce mardi. Or, selon Bertrand Dautzenberg, ancien pneumologue à l'Hôpital de la Salpêtrière et tabacologue à l'Institut Arthur-Verne, cité par Santé Magazine, une transmission du virus par la fumée ou la vapeur n'a pas été prouvée scientifiquement. Mais il confirme la présence d'un danger de contact via les yeux, le nez et la bouche, et les gouttelettes de salive expulsées qui transmettent le covid-19. Et les fumeurs et les vapoteurs se touchent le visage plus souvent que les non-fumeurs.

Vous voulez arrêter de fumer ? ... Contactez votre médecin, votre pharmacien ou un addictologue.

Source: <https://fr.news.yahoo.com/>

ANNONCE



CENTRO S.A.



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU 30/03/2020 au 06/04/2020

JEANNE d'ARC : Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01	*EPIPHANIA* : Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME 70 40 10 52
ETOILES : 10 Av. Nouvelle Marche 22 21 88 47	*St JOSEPH* : Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65
PORT : Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88	*NATION* : Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65
ECLAIR : Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11	*MILLENAIRE* : Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31
OCEANE : Rue OCAM 22 22 62 77	*ORCHIDEE* : LLEO 2000 22 51 30 40
ADJOLOLO : 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13	*ARC-EN-CIEL* : Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00
AVE MARIA Face ENSF, près du CHU Tokoin 22 22 33 01	*MAINA* : A 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie Avédji 70 43 65 34
St KISITO : Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM 22 21 99 63	*St ESPRIT* : Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est 70 40 29 06
PATIENCE : Tokoin Gbadago 22 21 60 94	*St MICHEL* : Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22
ISIS : Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto 70 44 83 87	*EXCELLENCE* : Agoe Demakpoe Voie CEDEAO 22 51 77 87
YEM-BLA : 258, Av. Akéï face à la Résidence 22 26 76 51	*NABINE* : Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26
FRATERNITE : Hedzranawé près de la Clinique St Joseph 22 26 81 55	*DIVINA GRACIA* : Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 93 83 91 00
CITRUS : Attiégo Carrefour DVA, Grand Contournement 70 44 59 24	*MAWUNYO* : Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
NOTRE DAME : Rte de l'Aéroport entre la foire TOGO 2000 et Aéroport 96 80 10 12	*TAKOE* : Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
SANTA MADONNA : Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse 70 01 03 03	*SANGUERA* : Près du Lycée de Sanguera 70 42 80 80
UNION : Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64	*GANFAT* : AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP) 22 55 08 15
O GRAIN D'OR : Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90	*BAGUIDA* : Face CMS de Baguida 70 42 47 77
CITE : Bd. du 30 Août 22 25 01 25	*AVEPOZO* : A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86
BESDA : Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29	
CONSEIL : Carrefour du CEG Sagbado Logote 93 10 92 92	

Secteur de l'eau

COMMENT LE TOGO EXPLOITE-IL SES 19 MILLIARDS DE MÈTRES CUBE ANNUELLEMENT DISPONIBLES

L'eau est une ressource vitale au cœur du développement socio-économique de toutes les nations. Beaucoup de domaines et secteurs d'activité en dépendent largement. Naturellement, le manque ou l'absence d'eau engendre des conséquences fâcheuses sur les populations. En ce qui concerne le Togo, il dispose d'une ressource en eau évaluée à dix-neuf milliards (19.000.000.000) milliards de mètres cube par an. Comment est-elle exploitée ?

Selon les pouvoirs publics, le Togo possède des ressources en eau, suffisantes pour sa survie et son développement. Elles sont estimées à 19 milliards de mètres cube par an, soit environ 27% de la pluie (de l'ordre de 70 milliards de mètres cube par an). Mais ces ressources sont inégalement réparties en adéquation aux différents écosystèmes. Trois (03) principaux bassins



constituent le système hydrographique du Togo. Il s'agit du bassin de la Volta qui draine sur 26.700 km² (47% du territoire) les principaux fleuves (Oti, Kara, Mò) ; le bassin du Mono qui draine sur 21.300 km² (38% du territoire) les fleuves (Mono, Anié, Amou) et le bassin du lac Togo sur 8000 km² (16% du territoire) avec ses principaux fleuves que sont le Zio et le Haho.

Aussi, le Togo dispose de deux (02) aménagements

hydroélectriques à Kpimé (près de Kpalimé) et à Nangbéto avec des capacités de 1,6MW et de 65 MW. La quantité d'eau turbinée annuellement est de l'ordre de 13 millions de m³/an. Les barrages de Nangbéto et d'Adjarala, quant à eux, sont tous deux à but hydro-agricole. Les 174 barrages et retenues d'eau recensés ont une capacité totale de 1,743 millions de m³. Au total, 39 sites ont été répertoriés dont 23 présentent un

potentiel supérieur à 02 MW. Par ailleurs, des efforts sont déployés pour réaliser la gestion concertée des eaux internationales avec les pays voisins.

Taux de desserte en hausse
L'eau occupe une place importante dans le processus d'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Pour faciliter l'accès à l'eau aux communautés et assurer la desserte en eau potable aux populations, des actions sont déployées en zone

urbaine et rurale. Au Togo, 57,22% de la population avait accès à l'eau potable en 2017, un chiffre nettement en hausse de 15 points comparé à celui de 2013 qui était de 42%. Une avancée significative de 18% a été observée en milieu rural où le taux de desserte est passé de 47,3% en 2013 à environ 64% en 2018, rapproché à 2017 où il tournait autour de 57,7%. En milieu urbain, le taux de desserte était de 55% en 2018 avec près de 9500 forages à motricité humaine installés jusqu'ici.

Le Togo regorge des potentialités hydrographiques qui encore sous exploitées.

Toutefois, pour un usage efficace, il est nécessaire de mettre en place une politique de gestion intégrée des ressources afin d'en faire bénéficier tous les secteurs socio-économiques du pays.

La rédaction



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Innovations de la loi de finances 2020

Jusqu'à

-100 %

sur

la valeur en douane des **véhicules neufs***

- * -100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf
- * -90% pour les véhicules neufs
- * -50 % pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge
- * -35 % pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge

8201

Office Togolais des Recettes - OTR

www.otr.tg

FEDERER POUR BATIR



La force d'un groupe
La proximité d'un partenaire

Chers clients,
BANK OF AFRICA attache la plus haute importance à la continuité et à la stabilité du service que nous vous devons.

Par ailleurs, BANK OF AFRICA est consciente de toutes ses responsabilités vis-à-vis de sa communauté et des services de l'État.

C'est pourquoi, dans la stricte conformité aux décisions du Chef de l'Etat et du Gouvernement, nous avons pris les dispositions suivantes.

Le réseau

Nos équipes ont été réorganisées de manière à continuer à vous accueillir en agence, avec toutes les règles d'hygiène et de sécurité adéquates.

Nos horaires n'ont pas changé et vous pouvez les consulter sur www.boatogo.com, ainsi que la liste de nos agences.

Nous rappelons cependant qu'une

stricte limitation des déplacements doit être observée et vos visites en agence doivent désormais être limitées aux démarches indispensables.

Les services digitaux

Nous sommes en effet également à votre disposition 24H/24 et 7jours/7 grâce à nos services digitaux.

- Nos distributeurs de billets sont régulièrement approvisionnés et du gel hydro alcoolique y est à votre disposition. Vous pouvez donc y retirer de l'argent en toute sécurité.

- L'application MyBOA vous permet de suivre et de mouvementer vos comptes à partir de votre téléphone mobile. Si vous n'y avez pas encore souscrit, une simple et unique signature dans votre agence vous permettra ensuite d'éviter tout déplacement. Merci de contacter votre Chargé de Compte. Vous pouvez

télécharger l'application ici et ici.

- Pour les entreprises, notre système de banque en ligne, BOAweb, vous évite également tout déplacement et vous pouvez ainsi gérer vos comptes et votre activité à distance. Si vous n'y avez pas encore souscrit, une simple et unique signature en agence suffit. Merci de contacter votre Chargé d'Affaires.

Numéro spécial

Nous avons mis en place un numéro spécial, qui vous est entièrement dédié.

Vous pouvez nous joindre au 22 53 62 62 du lundi au vendredi, de 07H 00 à 17H 00, et le samedi de 09H00 à 12H00. Nous nous efforcerons de répondre à toutes vos questions.

Vous pourrez également nous contacter par mail via les adresses suivantes :

- Myboa@boatogo.com (toutes requêtes liées à l'application MyBOA et la banque en ligne BOAWEB)

- information@boatogo.com (les requêtes d'ordre généraliste)

Tous vos interlocuteurs habituels, Chargés de Compte, chargés de clientèle et Chargés d'Affaires n o t a m m e n t, o n t é t é particulièrement sensibilisés à l'importance de pouvoir être joints encore plus facilement que d'habitude.

Nous sommes donc toutes et tous à votre disposition.

Gestes barrières

Enfin, nous vous appelons à la prudence, au strict respect des décisions des autorités et au suivi scrupuleux gestes barrières rappelés ci-dessous, seuls moyens aujourd'hui efficaces pour lutter contre l'épidémie.

Ensemble, nous traverserons ces moments difficiles.

Ensemble, nous serons plus forts.

Bon courage à nous tous.

Votre équipe BANK OF AFRICA.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE LA
PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE

Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID)

Vue d'ensemble sur l'évolution du prix de l'anacarde sur les marchés de la sous-région
au cours de la quatrième semaine du mois de mars 2020

Période	Burkina-Faso	Mali	Sénégal	Cote d'Ivoire	Guinée
Du 20 au 25 Mars 2020	Les achats se sont pratiquement arrêtés. Pratiquement plus aucun achat bord-champ.	Ralentissement des achats. Début de baisse des prix. Prix bord-champ : 200 à 300 FCFA/kg	Très fort ralentissement des achats. Prix en baisse : 400 FCFA/kg	La commercialisation et l'exportation de noix de cajou sont pratiquement à l'arrêt. Prix bord-champ en chute : 100 à 400 FCFA/kg	Pratiquement plus d'exportation. Chute des prix Prix bord-champ : 2000 à 2500 GNF/kg (125 à 160 FCFA/kg)
	Gros ralentissement des achats et chute de prix. Prix bord-champ : 200 à 300 FCFA/kg	A peine démarrée, la campagne est en train de s'interrompre Rares achats bord-champ : 30 à 45 GMD/kg (355 à 530 FCFA/kg)	Chute brutale des achats et des prix. Presque plus d'exportations. Prix bord-champ : 1,5 à 2 GHS/kg (160 à 215 FCFA/kg)	Chute des achats et des prix. Prix bord-champ : 190 à 210 NGN/kg (300 à 330 FCFA/kg)	

Tendances attendues pour l'évolution des prix de la noix de cajou brute en Afrique de l'Ouest :
Tendance semaine : **Arrêt temporaire de la commercialisation**, au moins quelques semaines
Tendance mois : **Incertaine**

*Source des données N'Kalô (informations publiées par la DSID)



LE TÉLÉTRAVAIL C'EST SIMPLE AVEC TOGOCOM !



Togocom vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins pour continuer à travailler où que vous soyez.



Restez connecté à vos contenus, vos outils, votre équipe, vos partenaires nationaux et internationaux.

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ qui vous permet de poursuivre vos activités professionnelles (visioconférence via Zoom, Polycom, Skype Entreprise... transferts de fichiers lourds avec Dropbox, Wetransfer, Google Docs, traitement de données, Cloud Services ...) à domicile que ce soit à Lomé ou l'intérieur du pays.

De plus, grâce à la fonction Hot Spot Wifi des Terminaux 4G Togocom, vos équipes peuvent créer leurs réseaux Wifi où qu'elles soient et rester connectées.



Gardez le contact avec votre équipe et vos partenaires 24h sur 24 et 7j sur 7.

Togocom couvre 85% de la population, vos équipes sont joignables partout et à tout moment. Découvrez nos offres (flotte, forfaits) et personnalisez-les à la demande suivant vos besoins.



Gérez vos flux financiers où que vous soyez avec TMoney.

Que vous ayez besoin de payer vos fournisseurs, le salaire de vos collaborateurs, vos factures, vos impôts ou d'encaisser vos paiements, TMoney répond à tous vos besoins sans que vous ayez à vous déplacer ou à manipuler de l'argent en espèces. Une interface digitale Web vous permet de réaliser vos transactions en ligne et par batch.

Avec TMoney, réalisez des transactions sécurisées. TMoney vous assure ainsi la disponibilité de votre argent partout et à tout moment.

Éviter l'usage du cash, c'est éviter la contamination et freiner la propagation du COVID-19.

Nous sommes à votre disposition, contactez votre conseiller client ou écrivez-nous :

teletravail@togotelecom.tg

teletravail@togocom.tg

teletravail@togocel.tg



Togocel

Tgtmng



Togocel_tg

Togotelecom1

togocel.tg

togotelecom.tg